



HUNTINGDON

VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LE PREMIER EXERCICE DU RÔLE TRIENNAL 2027-2028-2029

Avis est par la présente donné conformément à l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale* que le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Huntingdon **pour le premier exercice financier du rôle triennal 2027-2028-2029** a été déposé par l'évaluateur à l'hôtel de ville le 14 octobre 2026. Toute personne intéressée peut consulter ledit rôle, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2027;
- Être déposé à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC le Haut-Saint-Laurent
23, rue King, suite 400
Huntingdon (Québec) J0S 1H0
Tél.: (450) 264-5411

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminé par le règlement no 338-2023 de la MRC du Haut-Saint-Laurent et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

De plus, toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande révision à l'égard d'une inscription relative à une unité d'évaluation foncière (et non sur son compte de taxes) peut communiquer avec la Ville de Huntingdon au 450-264-5389, poste 223. Il est recommandé de communiquer avec nous avant de faire une demande de révision.

Donné à Huntingdon, le 15 octobre 2026.

(Original signé)

Claudine Beaudin
Greffière par intérim

VILLE DE HUNTINGDON
23, RUE KING
HUNTINGDON (QUÉBEC) J0S 1H0
TÉLÉPHONE: (450) 264-5389
TÉLÉCOPIEUR: (450) 264-6826